

MÄERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

Les membres du Conseil Communal sont invités à se réunir en date du **13 juillet 2023 à 09h00** à la **maison communale** pour délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

Séance publique

Assermentation des nouveaux membres du conseil communal par le Bourgmestre

1. Approbation des délibérations de la séance précédente
2. Nouveau tableau de préséance
3. Approbation d'adaptations au Règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal
4. Annonces du collège échevinal
5. Questions au collège échevinal

Etabli par le collège échevinal en sa séance du 5 juillet 2023
Wasserbillig, le 5 juillet 2023
Pour le collège échevinal

Le bourgmestre



Le secrétaire communal